

Le guide de **L'HABITAT SOCIAL**

Se loger à prix modéré





Sommaire

Je repère un logement social	4
À Villard-de-Lans	5
À Autrans-Méaudre en Vercors	7
À Lans-en-Vercors	9
À Engins	10
À Saint-Nizier-du-Moucherotte	11
Je demande un logement social	12
Un logement social, c'est quoi ?	12
À qui m'adresser ?	14
Les étapes-clés ?	16
J'habite un logement social	18
J'emménage	18
Vie quotidienne	20
Je déménage	22

LE LOGEMENT SOCIAL, C'EST FACILE ET ACCESSIBLE !

Le territoire du Vercors est rempli d'atouts et de ressources formidables. Cela en fait une terre de choix pour y habiter.

Ce guide vous aide à visualiser les appartements ou les maisons répartis sur le territoire qui composent le "parc social" des communes. En tout, ce sont 359 logements mis à la disposition des habitants, qui sont entretenus et rénovés régulièrement. Sachez qu'environ 70 % de la population est éligible à ce type de logements. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès des guichets enregistreurs des communes ou des bailleurs.

Ce guide vous précise également la marche à suivre pour réaliser votre demande et comprend des informations utiles pour bien vivre dans son logement.

Bonne installation à toutes et tous et bienvenue sur le Vercors !

À VILLARD-DE-LANS

1 L'ESSARTON

Bailleur : Alpes Isère Habitat
 Adresse : 448 A B C D avenue des bains
78 logements | T1 au T5 + | garages
chauffage collectif bois

2 HÔTEL DES ADMINISTRATIONS

Bailleur : Alpes Isère Habitat
 Adresse : 22 rue du Dr Bévière
16 logements | T1 au T4 | garages
| chauffage collectif bois | ascenseur

3 LES BEAUMONTS

Bailleur : Alpes Isère Habitat
 Adresse : 56 à 254 rue des beaumonts
73 logements | T1 au T4 | garages
| chauffage individuel électrique

4 LES JEANDIATS

Bailleur : Alpes Isère Habitat
 Adresse : 85 et 117 chemin des Jeandiats
22 logements | T1 au T5 + | garages
| chauffage individuel électrique

5 BRED'HUIRE

Bailleur : Alpes Isère Habitat
 Adresse : avenue Achard-Picard
4 logements | T4 au T5 + | garages
| chauffage individuel électrique

6 LA COMBE POUROUZE

Bailleur : PLURALIS
 Adresse : chemin de Combe Pourouze
18 logements | T1 au T5 + | garages
| chauffage collectif bois | ascenseur

7 LIONEL TERRAY

Bailleur : PLURALIS
 Adresse : 256 avenue des bains
5 logements | T3 au T4 |
chauffage individuel gaz

8 LOU PRA VERT

Bailleur : Habitat Dauphinois
 Adresse : 181 chemin de Combe Pourouze
8 logements | T2 au T4 |
garages fermés | chauffage
mixte bois granulés et gaz



immeuble

maison
jumeléecabinet
médical

pharmacie



mairie



supermarché



gare routière



arrêt de bus



crèche

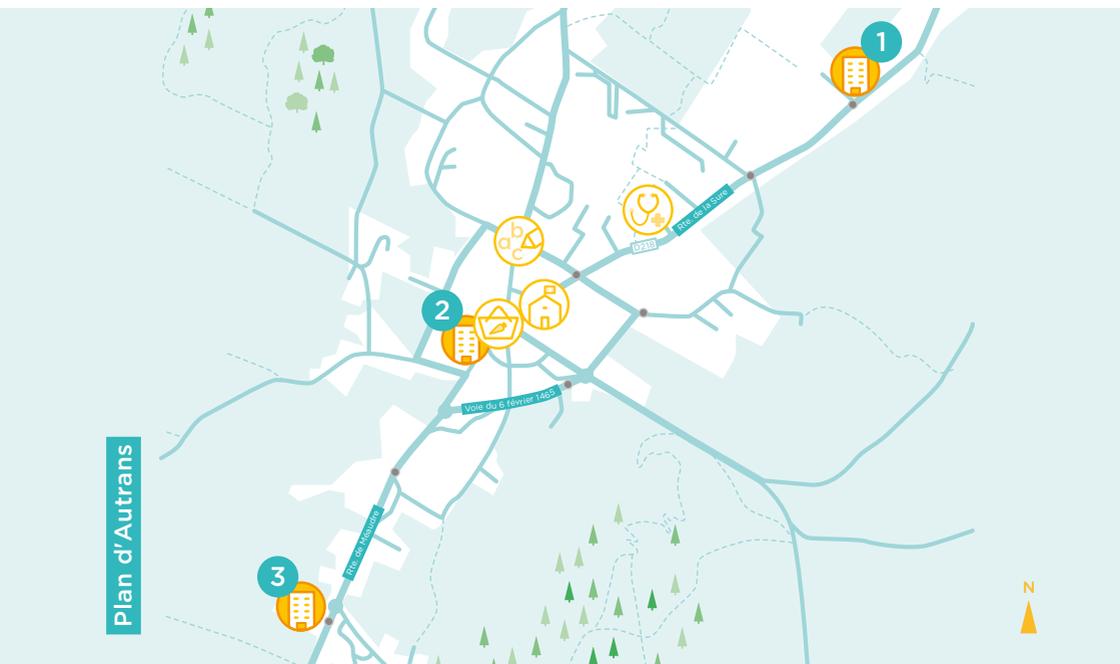


école



collège-lycée

Je repère un logement social



Plan d'Autrans

1 LES ANEMONES (Autrans)

Bailleur : Alpes Isère Habitat
Adresse : 965 route de la Sûre
17 logements | T1 au T4
| chauffage collectif fuel

2 LE CLOS (Autrans)

Bailleur : Pluralis
Adresse : 20 rue du Cinéma
9 logements | T1 au T5+ | garages
| chauffage individuel électrique

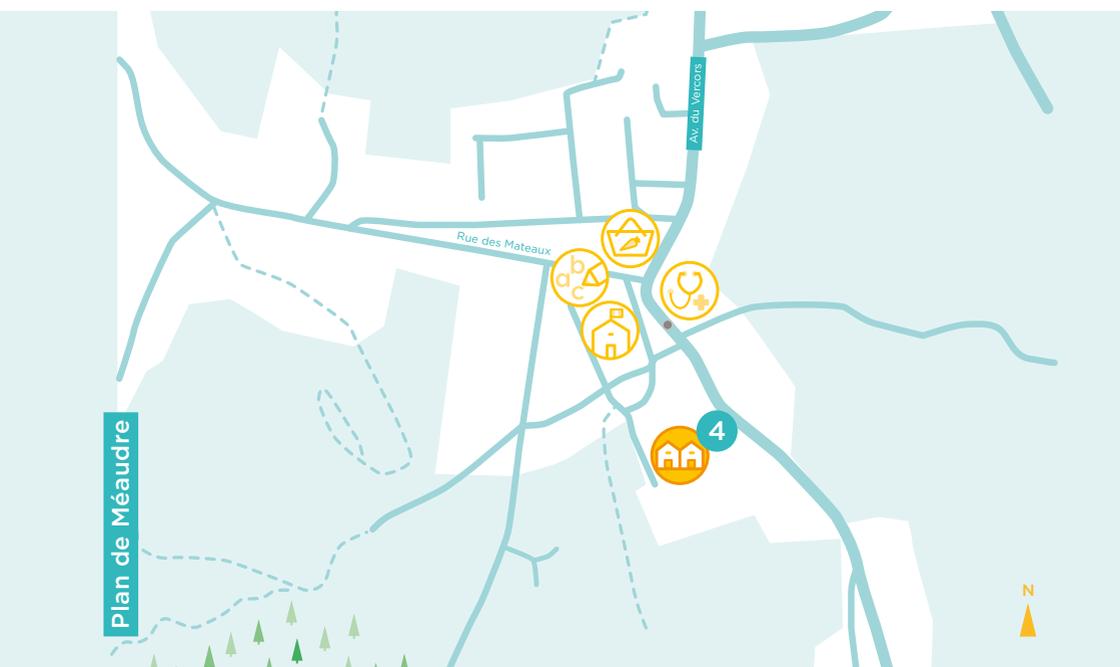
3 LES FRANQUES (Autrans)

Bailleur : Alpes Isère Habitat
Adresse : 795 route de Méaudre
55 logements | T1 au T5+ | garages
| chauffage collectif bois

4 L'ORMEAU (Méaudre)

Bailleur : Alpes Isère Habitat
Adresse : 225 chemin de l'Ormeau
8 logements | T2 au T4 | garages
| chauffage collectif bois

À AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS



immeuble



maison
jumelée



cabinet
médical



supermarché



arrêt de bus

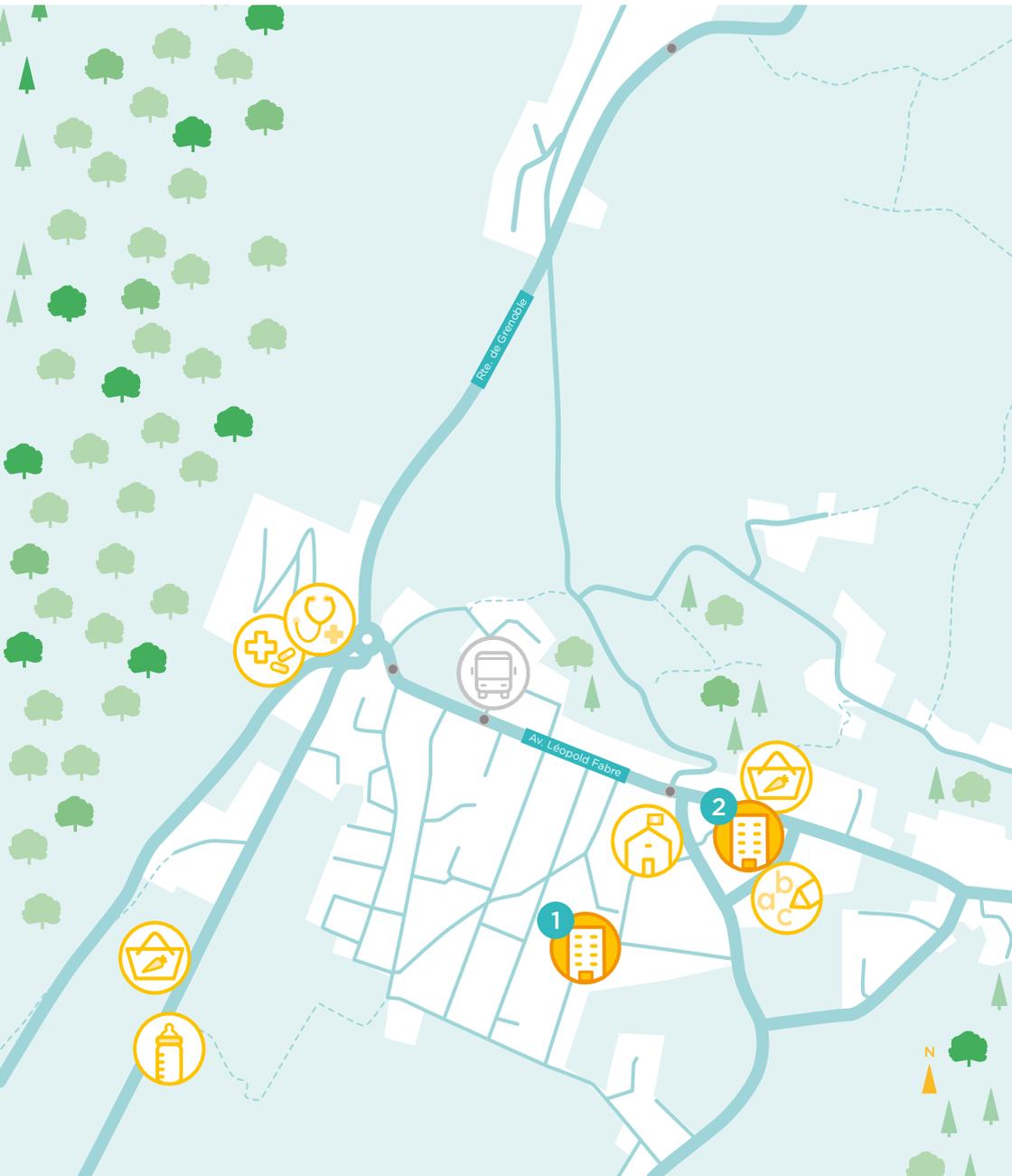


mairie



école

Je repère un logement social



À LANS-EN-VERCORS

1 LES ÉRABLES

Bailleur : Alpes Isère Habitat

Adresse : 220 et 221 allée des Érables

16 logements | T2 au T4 | garages

Chauffage individuel électrique

2 LEOPOLD

Bailleur : Pluralis

Adresse : 812 avenue Léopold Fabre

4 logements | T2 au T3 |

Chauffage collectif bois



immeuble



cabinet
médical



pharmacie



mairie



gare routière



arrêt de bus



crèche



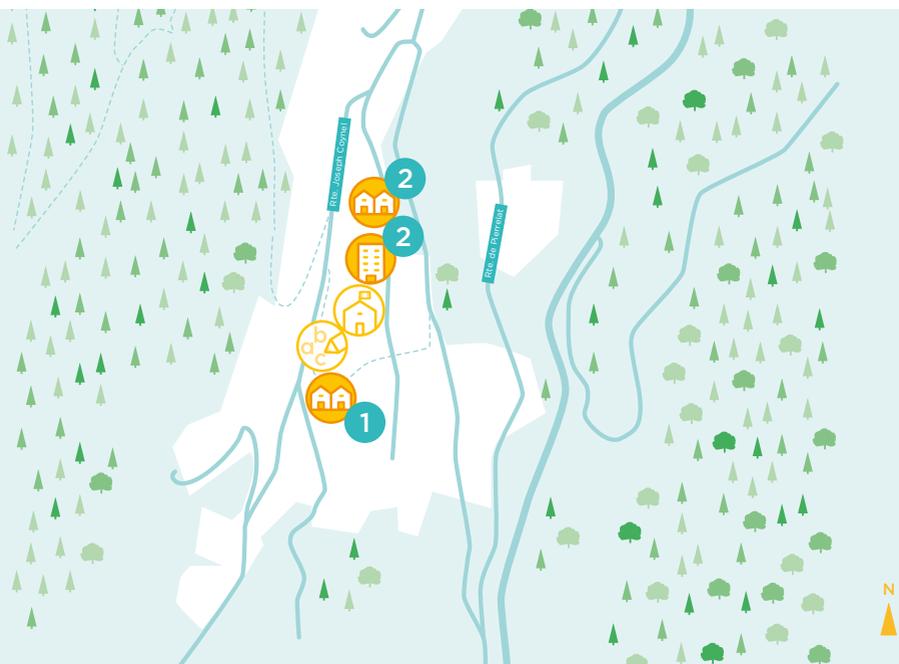
école



supermarché

Je repère un logement social

À ENGIS



1 LA CURE

Bailleur : PLURALIS
Adresse : 52 à 56 chemin de
l'église et 29 rue de la farce
3 logements | T2 au T3 |
| chauffage individuel électrique



immeuble



maison
jumelée

2 GRANDS CHAMPS

Bailleur : PLURALIS
Adresse : 86 à 176 route des grands champs
10 logements | T2 au T4 |
| chauffage individuel électrique

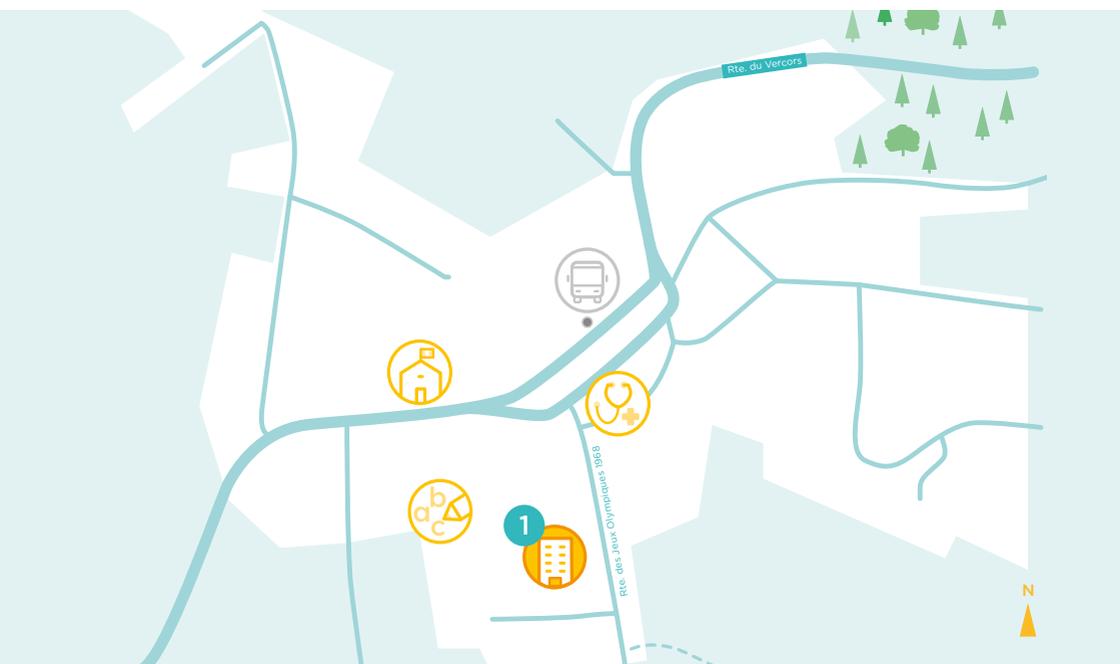


école



mairie

À SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE



1 L'OREE DU VAL

Bailleur : Alpes Isère Habitat

Adresse : 80 route des Jeux
Olympiques de 1968

**11 logements | T1 bis au T4 |
chauffage individuel électrique**



gare routière



immeuble



mairie



arrêt de bus



cabinet médical



école

Je demande un logement social

UN LOGEMENT SOCIAL, C'EST QUOI ?

Les logements sociaux répondent aux critères suivants :

- Un loyer abordable,
- un financement public,
- une procédure d'attribution réglementée,
- des locataires avec des ressources plafonnées,
- un droit à l'APL.

Les principaux financeurs de logements sociaux appelés aussi "réservataires" sont :

- L'État
- Les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté de communes, Communes...)
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement (le 1% logement versé par les employeurs)
- Le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

" Qui peut obtenir un logement à prix modéré ? "



" Plus de 70% des habitants sont éligibles au logement social. "

Le plafond de ressources à respecter dépend du type de logement et de sa localisation.

Certaines personnes, compte tenu de leur situation personnelle, sont définies comme prioritaires. "



Je demande un logement social

À QUI M'ADRESSER ?

Deux options s'offrent à vous :



Je cherche et choisis mon logement en ligne >

Comme pour les logements privés, vous pouvez consulter les offres de logement :

- via les sites Internet des bailleurs sociaux du Vercors (Alpes Isère Habitat, Pluralis, Société Dauphinoise pour l'Habitat)
- sur le site Bienvéo ou leBonCoin

Ensuite, vous postulez à un logement pour lequel vous pouvez faire une visite virtuelle.

OU



Je passe par la commune qui instruit et gère ma demande >

Vous devez déposer votre demande en définissant les critères attendus. Pour cela vous pouvez :

- compléter un dossier de **préférence en ligne** (www.demande-logement-social.gouv.fr)
- ou vous rendre dans un **guichet logement pour retirer l'imprimé** (cf. page de droite)

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

À noter, votre demande doit être renouvelée chaque année.

Qu'est-ce qu'un guichet enregistreur ?

— Services dédiés dans les mairies auprès desquels vous pouvez déposer une demande de logement social. C'est également un interlocuteur privilégié pour vous donner de l'information sur la situation du logement sur le territoire, la constitution de votre demande et son suivi. Il en existe 3 sur le territoire de la Communauté de communes du massif du Vercors (contact par téléphone ou sur rendez-vous) :

À VILLARD-DE-LANS

CCAS - Mairie
62 place Pierre Chabert
38250 Villard-de-Lans
04 76 94 50 00
ccas@villard-de-lans.fr
lundi au jeudi
8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30
vendredi
8h00 - 12h00 | 13h30 - 16h30

À AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

CCAS - Mairie
Place de la Mairie
38880 Autrans-Méaudre en
Vercors
04 76 95 78 42
ccas@autrans-meaudre.fr
lundi au vendredi
(sauf mercredi)
8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00

À LANS-EN-VERCORS

CCAS - Mairie
1 place de la mairie
38250 Lans-en-Vercors
04 76 95 40 44
mairie@lansvercors.fr
lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 | 14h00 - 17h00



Je demande un logement social

LES ÉTAPES CLÉS

①

Je m'enregistre

... en complétant mon dossier avec les pièces demandées ou en me rendant dans un guichet si je n'ai pas de scanner (Pièce d'identité obligatoire). **J'obtiens un numéro unique de demandeur.**



②

Je reçois une attestation d'enregistrement

Elle arrive au maximum un mois après ma demande. Elle contient mon numéro d'enregistrement (à conserver précieusement) et confirme la date de dépôt de ma demande.

④

Durant tout le processus, je peux être contacté ...

... par les différents réservataires dont la commune où je cherche un logement, ou le bailleur social afin de visiter un logement.



③

Je peux modifier ma demande à tout moment, lorsque ma situation change ...

... sur Internet ou auprès d'un guichet enregistreur. Avec mon numéro d'enregistrement, mon dossier sera facilement identifié.

Après la visite, si le logement me convient, mon dossier est examiné par la Commission d'attribution des logements du bailleur social.

En cas d'acceptation/validation du dossier :

- soit j'accepte et je deviens locataire, mon dossier est alors clos ;
- soit je refuse et ma demande est toujours valable, jusqu'à sa date de renouvellement.

Qu'est-ce que la Commission d'attribution bailleurs des logements (CAL) ?

- Dans chaque organisme de bailleurs sociaux, les logements sont attribués nominativement par la commission d'attribution. Cette instance est la seule décisionnaire.
- Les candidats sont proposés par le bailleur ou un réservataire.
- La CAL est composée :
 - du président de l'établissement public de coopération intercommunale d'implantation des logements ;
 - de membres désignés par le conseil d'administration ou de surveillance de l'organisme du bailleur social, dont un représentant des locataires ;
 - du maire de la commune d'implantation des logements ou son représentant ;
 - du préfet ou de son représentant ;
 - des représentants d'associations d'insertion agréées et de l'État, à sa demande.
- Sauf insuffisance du nombre de candidats, la commission examine au moins trois demandes par logement à attribuer.
- En cas de refus, le bailleur doit le motiver.

J'habite un logement social

J'EMMÉNAGE

Cette étape est très importante.
Elle est ponctuée de plusieurs étapes à ne pas oublier :

①

**Le bailleur prend contact
avec moi**

pour la signature du bail et
l'état des lieux d'entrée.



②

**Je dois faire le nécessaire
pour ouvrir les compteurs**

électricité/eau/Internet.



④

**Je peux trouver des meubles
et accessoires à bas coût**

Sur le Vercors : Recyclerie
soukaMalices à Autrans / à la
recyclerie de Villard / sur le site
Internet Initiative Vercors



③

**Je souscris une assurance
habitation obligatoire**

... et ce pour le jour
de la remise des clés



"Ai-je droit à une aide au logement ? "



" En fonction de vos revenus et de votre situation familiale, vous avez droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Des simulateurs en ligne de l'aide permettent d'estimer vos droits. RDV sur les sites de la CAF ou de la MSA (pour les ressortissants du régime agricole). "



Le Département de l'Isère propose aussi des aides pour accéder au logement.

Rendez-vous sur leur site internet ou prenez contact avec les assistantes sociales de la Maison du Département à Villard-de-Lans.



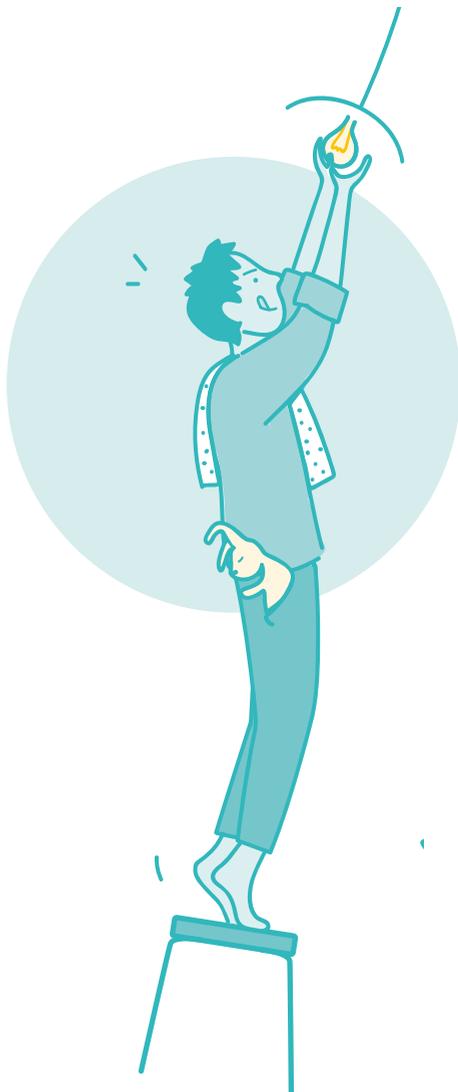
J'habite un logement social

VIE QUOTIDIENNE

La vie dans des habitats collectifs exige bienveillance et attitude positive pour le respect et la tranquillité de tous mes voisins.

Les petites infos utiles en lien avec le logement

- Si je constate un désordre matériel dans mon logement, je me réfère au guide d'accueil remis par mon bailleur.
- Si je souhaite faire des économies d'énergie, je me renseigne auprès de la Communauté de communes ou sur Wiki de l'énergie
- Je peux avoir droit au chèque énergie pour régler mes factures, en fonction de mes revenus. Si c'est le cas, celui-ci m'est attribué automatiquement grâce à ma déclaration de revenus.



- si j'ai besoin de travaux (handicap ou senior) pour adapter mon logement, je prends contact avec mon bailleur.



Les petites infos utiles pour bien vivre dans son logement

- En cas d'accident de la vie, pour m'aider à payer mon loyer ou mes factures temporairement :
 - je peux m'adresser au Conseil départemental de la Maison du Département à Villard-de-Lans
 - je préviens mon bailleur social pour définir un échéancier de paiement
- Si j'ai besoin d'une aide alimentaire, je n'hésite pas à contacter les CCAS ou [l'association cuisine solidaire](#)
- Pour le tri des déchets, je me renseigne sur les composteurs collectifs auprès de la CCMV et je peux même devenir "guide composteur".
- Si ma situation familiale évolue et que j'ai besoin d'un plus petit ou d'une plus grand logement, je peux demander à mon bailleur social de faire un dossier de demande de mutation.

J'habite un logement social

JE DÉMÉNAGE

①

Je préviens mon bailleur
... et prévois avec lui un état des lieux sortant.



②

Je pense à prévenir tous les opérateurs :
eau, électricité, assurances, Internet et la Communauté de communes du massif du Vercors pour la redevance des ordures ménagères.



③

Et si je suis triste de quitter mes voisins,
je fais un pot de départ !



Annuaire

Les bailleurs sociaux sur le Vercors

Les bailleurs sont les propriétaires
et gestionnaires des logements sociaux.
Il en existe 3 sur le Vercors :

ALPES ISÈRE HABITAT

Agence de Fontaine

52 Bis Mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine

04 76 20 50 50

www.alpeshabitat.fr

PLURALIS

74 cours Becquart Castelbon, CS 90229,

38506 Voiron Cedex

04 76 67 24 24

www.pluralis-habitat.fr

HABITAT DAUPHINOIS

10 boulevard de la République

07100 Annonay

04 75 33 82 82

www.habitat-dauphinois.fr

Annuaire

Les acteurs du logement social sur le Vercors

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS)

- **AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS**

CCAS - Mairie : Place de la Mairie, 38880
04 76 95 78 42 | ccas@autrans-meaudre.fr

- **LANS-EN-VERCORS**

CCAS - Mairie : 1 place de la mairie, 38250
04 76 95 40 44 | mairie@lansenvercors.fr

- **SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE**

CCAS - Mairie : 190 route des 4 Montagnes, 38250
04 76 53 42 20 | mairie-stnizier@vercors.org

- **VILLARD-DE-LANS**

CCAS - Mairie : 62 place Pierre-Chabert, 38250
04 76 34 50 00 | ccas@villard-de-lans.fr

- **ENGINS**

CCAS - Mairie : 957 route Joseph Coynel, 38360
04 76 94 49 13 | mairie.engins@vercors.org

La Communauté de communes du massif du Vercors

19 chemin de la Croix Margot, 38250 Villard-de-Lans
04 76 95 08 96
cc-massifduvercors@vercors.org

Le Conseil Départemental, Maison du département

150 impasse de Meillarot, 38250 Villard-de-Lans
04 57 38 49 00
www.isere.fr